

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte - Syndicat Mixte CYCLAD (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25170190000036

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SURGERES

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : CYCLAD (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	29
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	33
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	34
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	38
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	39
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	40
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	42
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	43
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	45
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	47

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 17434	Syndicat Mixte CYCLAD CYCLAD	BP 2022
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	230 264
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	99,17 %	0,00 %
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	14,53 %	0,00 %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	84,63 %	0,00 %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	88,54 %	0,00 %
5	Encours de la dette	0,00	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	29 174 423,53	26 012 737,77
	+	+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 161 685,76
P	=	=	=
O	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	29 174 423,53	29 174 423,53

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	30 957 239,34	31 000 392,97
	+	+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	543 120,02	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 499 966,39
P	=	=	=
O	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	31 500 359,36	31 500 359,36

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	60 674 782,89	60 674 782,89
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	17 762 900,00	0,00	19 012 747,00	19 012 747,00	19 012 747,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 745 000,00	0,00	4 837 700,00	4 837 700,00	4 837 700,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	172 000,00	0,00	177 300,00	177 300,00	177 300,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		22 679 900,00	0,00	24 027 747,00	24 027 747,00	24 027 747,00
66	Charges financières	103 462,94	0,00	213 667,85	213 667,85	213 667,85
67	Charges exceptionnelles	119 799,65	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	1 376 760,00	1 376 760,00	1 376 760,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		22 903 162,59	0,00	25 633 174,85	25 633 174,85	25 633 174,85
023	Virement à la section d'investissement (5)	836 886,19	0,00	1 108 180,96	1 108 180,96	1 108 180,96
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 108 374,35	0,00	2 433 067,72	2 433 067,72	2 433 067,72
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 945 260,54	0,00	3 541 248,68	3 541 248,68	3 541 248,68
TOTAL		25 848 423,13	0,00	29 174 423,53	29 174 423,53	29 174 423,53

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 174 423,53
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	80 000,00	0,00	137 200,00	137 200,00	137 200,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 784 799,65	0,00	3 600 000,00	3 600 000,00	3 600 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	20 498 362,00	0,00	21 957 892,50	21 957 892,50	21 957 892,50
75	Autres produits de gestion courante	2 300,00	0,00	169 970,00	169 970,00	169 970,00
Total des recettes de gestion courante		23 365 461,65	0,00	25 865 062,50	25 865 062,50	25 865 062,50
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels	60 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		23 425 561,65	0,00	25 945 162,50	25 945 162,50	25 945 162,50
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	71 167,93	0,00	67 575,27	67 575,27	67 575,27
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		71 167,93	0,00	67 575,27	67 575,27	67 575,27
TOTAL		23 496 729,58	0,00	26 012 737,77	26 012 737,77	26 012 737,77

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 161 685,76
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 174 423,53
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 473 673,41
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	5 743 370,07	543 120,02	29 545 400,00	29 545 400,00	30 088 520,02
	Total des dépenses d'équipement	5 743 370,07	543 120,02	29 545 400,00	29 545 400,00	30 088 520,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	920 727,39	0,00	1 281 288,07	1 281 288,07	1 281 288,07
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 020 727,39	0,00	1 281 288,07	1 281 288,07	1 281 288,07
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 764 097,46	543 120,02	30 826 688,07	30 826 688,07	31 369 808,09
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	71 167,93		67 575,27	67 575,27	67 575,27
041	Opérations patrimoniales (4)	8 936,00		62 976,00	62 976,00	62 976,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	80 103,93		130 551,27	130 551,27	130 551,27
	TOTAL	6 844 201,39	543 120,02	30 957 239,34	30 957 239,34	31 500 359,36

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	31 500 359,36
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	26 640 000,00	26 640 000,00	26 640 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	26 640 000,00	26 640 000,00	26 640 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 278 524,26	0,00	712 575,00	712 575,00	712 575,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	264 046,15	0,00	43 153,63	43 153,63	43 153,63
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	607,71	0,00	439,66	439,66	439,66
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 543 178,12	0,00	756 168,29	756 168,29	756 168,29
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 543 178,12	0,00	27 396 168,29	27 396 168,29	27 396 168,29
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	836 886,19		1 108 180,96	1 108 180,96	1 108 180,96
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 108 374,35		2 433 067,72	2 433 067,72	2 433 067,72
041	Opérations patrimoniales (4)	8 936,00		62 976,00	62 976,00	62 976,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 954 196,54		3 604 224,68	3 604 224,68	3 604 224,68
	TOTAL	4 497 374,66	0,00	31 000 392,97	31 000 392,97	31 000 392,97

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	499 966,39
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	31 500 359,36
---	---------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	3 473 673,41
--	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	19 012 747,00		19 012 747,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 837 700,00		4 837 700,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	177 300,00		177 300,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	213 667,85	0,00	213 667,85
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	2 433 067,72	2 433 067,72
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 376 760,00		1 376 760,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 108 180,96	1 108 180,96
Dépenses de fonctionnement – Total		25 633 174,85	3 541 248,68	29 174 423,53

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 174 423,53
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	67 575,27	67 575,27
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 281 288,07	0,00	1 281 288,07
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	30 088 520,02		30 088 520,02
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	3 240,00	3 240,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	59 736,00	59 736,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		31 369 808,09	130 551,27	31 500 359,36

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	31 500 359,36
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	137 200,00		137 200,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	3 600 000,00		3 600 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	21 957 892,50		21 957 892,50
75	Autres produits de gestion courante	169 970,00	0,00	169 970,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00
77	Produits exceptionnels	80 000,00	67 575,27	147 575,27
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		25 945 162,50	67 575,27	26 012 737,77

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 161 685,76
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 174 423,53
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	712 575,00	0,00	712 575,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	26 640 000,00	0,00	26 640 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	62 976,00	62 976,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	439,66	0,00	439,66
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		2 433 067,72	2 433 067,72
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		1 108 180,96	1 108 180,96
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		27 353 014,66	3 604 224,68	30 957 239,34

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	499 966,39
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	43 153,63
-----------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	31 500 359,36
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	17 762 900,00	19 012 747,00	19 012 747,00
60611	Eau et assainissement	5 000,00	7 000,00	7 000,00
60612	Energie - Electricité	42 000,00	58 000,00	58 000,00
60621	Combustibles	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60622	Carburants	566 000,00	560 000,00	560 000,00
60623	Alimentation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60624	Produits de traitement	400,00	400,00	400,00
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	4 000,00	4 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	600 000,00	600 000,00	600 000,00
60636	Vêtements de travail	45 000,00	45 000,00	45 000,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6068	Autres matières et fournitures	40 000,00	40 000,00	40 000,00
611	Contrats de prestations de services	15 104 000,00	16 213 040,00	16 213 040,00
6132	Locations immobilières	7 000,00	3 500,00	3 500,00
6135	Locations mobilières	70 000,00	87 000,00	87 000,00
61521	Entretien terrains	10 000,00	10 000,00	10 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	7 000,00	10 000,00	10 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	3 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	110 000,00	145 000,00	145 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6156	Maintenance	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6161	Multirisques	85 000,00	90 000,00	90 000,00
617	Etudes et recherches	35 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	20 000,00	20 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	150 000,00	120 000,00	120 000,00
6226	Honoraires	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6228	Divers	6 000,00	16 000,00	16 000,00
6231	Annonces et insertions	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 000,00	8 000,00	8 000,00
6236	Catalogues et imprimés	40 000,00	45 000,00	45 000,00
6238	Divers	30 000,00	50 000,00	50 000,00
6247	Transports collectifs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6257	Réceptions	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6261	Frais d'affranchissement	25 000,00	45 000,00	45 000,00
6262	Frais de télécommunications	42 000,00	47 000,00	47 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	5 000,00	5 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 000,00	15 000,00	15 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	10 800,00	10 800,00
63512	Taxes foncières	6 500,00	9 700,00	9 700,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	76 307,00	76 307,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	7 500,00	7 500,00	7 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	560 000,00	540 000,00	540 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 745 000,00	4 837 700,00	4 837 700,00
6218	Autre personnel extérieur	15 000,00	3 000,00	3 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	45 000,00	47 000,00	47 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	8 000,00	9 000,00	9 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 250 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	50 000,00	48 000,00	48 000,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	9 400,00	9 400,00
64118	Autres indemnités titulaires	280 000,00	325 000,00	325 000,00
64131	Rémunérations non tit.	730 000,00	850 000,00	850 000,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	3 800,00	3 800,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	485 000,00	560 000,00	560 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	680 000,00	680 000,00	680 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	30 000,00	35 000,00	35 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	85 000,00	78 000,00	78 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	6 500,00	6 500,00
64731	Allocations chômage versées directement	5 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	18 000,00	14 000,00	14 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	50 000,00	55 000,00	55 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	172 000,00	177 300,00	177 300,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	18 000,00	12 000,00	12 000,00
6518	Autres	2 000,00	7 300,00	7 300,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6531	Indemnités	45 000,00	50 000,00	50 000,00
6532	Frais de mission	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 500,00	8 500,00	8 500,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	95 000,00	95 000,00	95 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		22 679 900,00	24 027 747,00	24 027 747,00
66	Charges financières (b)	103 462,94	213 667,85	213 667,85
66111	Intérêts réglés à l'échéance	106 414,08	215 681,26	215 681,26
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 951,14	-2 013,41	-2 013,41
67	Charges exceptionnelles (c)	119 799,65	15 000,00	15 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	79 799,65	5 000,00	5 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	10 000,00	10 000,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	1 376 760,00	1 376 760,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		22 903 162,59	25 633 174,85	25 633 174,85
023	Virement à la section d'investissement	836 886,19	1 108 180,96	1 108 180,96
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	2 108 374,35	2 433 067,72	2 433 067,72
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 108 374,35	2 433 067,72	2 433 067,72
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 945 260,54	3 541 248,68	3 541 248,68
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 945 260,54	3 541 248,68	3 541 248,68
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		25 848 423,13	29 174 423,53	29 174 423,53

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 174 423,53
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	10 175,96
Montant des ICNE de l'exercice N-1	12 189,37
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 013,41

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	80 000,00	137 200,00	137 200,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	60 000,00	100 000,00	100 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	13 200,00	13 200,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	20 000,00	24 000,00	24 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 784 799,65	3 600 000,00	3 600 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	130 000,00	130 000,00	130 000,00
70688	Autres prestations de services	2 214 799,65	2 800 000,00	2 800 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	440 000,00	670 000,00	670 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	20 498 362,00	21 957 892,50	21 957 892,50
7472	Participat° Régions	250 000,00	200 000,00	200 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	16 148 362,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	0,00	17 257 892,50	17 257 892,50
7478	Participat° Autres organismes	4 100 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00
75	Autres produits de gestion courante	2 300,00	169 970,00	169 970,00
752	Revenus des immeubles	2 300,00	169 970,00	169 970,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		23 365 461,65	25 865 062,50	25 865 062,50
76	Produits financiers (b)	100,00	100,00	100,00
761	Produits de participations	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels (c)	60 000,00	80 000,00	80 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	60 000,00	80 000,00	80 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		23 425 561,65	25 945 162,50	25 945 162,50
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	71 167,93	67 575,27	67 575,27
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	71 167,93	67 575,27	67 575,27
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		71 167,93	67 575,27	67 575,27
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		23 496 729,58	26 012 737,77	26 012 737,77

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 161 685,76
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 174 423,53
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
10	Opération d'équipement n° 10 (5)	74 599,71	9 000,00	9 000,00
106	Opération d'équipement n° 106 (5)	279 880,00	34 080,00	34 080,00
109	Opération d'équipement n° 109 (5)	1 326 413,17	927 920,00	927 920,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	1 117 545,72	1 576 800,00	1 576 800,00
13	Opération d'équipement n° 13 (5)	2 569 071,66	25 005 600,00	25 005 600,00
14	Opération d'équipement n° 14 (5)	375 859,81	1 992 000,00	1 992 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 743 370,07	29 545 400,00	29 545 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	920 727,39	1 281 288,07	1 281 288,07
1641	Emprunts en euros	920 727,39	1 281 288,07	1 281 288,07
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	100 000,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	100 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 020 727,39	1 281 288,07	1 281 288,07
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 764 097,46	30 826 688,07	30 826 688,07
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	71 167,93	67 575,27	67 575,27
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	71 167,93	67 575,27	67 575,27
13911	Etat et établissements nationaux	1 086,01	1 085,97	1 085,97
13912	Sub. transf. cpte résult. Régions	2 105,62	2 105,62	2 105,62
13913	Sub. transf. cpte résult. Départements	46 949,30	43 356,02	43 356,02
13918	Autres subventions d'équipement	21 027,00	21 027,66	21 027,66
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	8 936,00	62 976,00	62 976,00
2135	Installations générales, agencements	1 660,00	864,00	864,00
21571	Matériel roulant	1 188,00	108,00	108,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 088,00	2 268,00	2 268,00
2313	Constructions	0,00	53 052,00	53 052,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	2 400,00	2 400,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	4 284,00	4 284,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		80 103,93	130 551,27	130 551,27
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 844 201,39	30 957 239,34	30 957 239,34

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	543 120,02
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	31 500 359,36
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	26 640 000,00	26 640 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	26 640 000,00	26 640 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	26 640 000,00	26 640 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 542 570,41	755 728,63	755 728,63
10222	FCTVA	1 278 524,26	712 575,00	712 575,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	264 046,15	43 153,63	43 153,63
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	607,71	439,66	439,66
275	Dépôts et cautionnements versés	607,71	439,66	439,66
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 543 178,12	756 168,29	756 168,29
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 543 178,12	27 396 168,29	27 396 168,29
021	Virement de la sect° de fonctionnement	836 886,19	1 108 180,96	1 108 180,96
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 108 374,35	2 433 067,72	2 433 067,72
28051	Concessions et droits similaires	9 155,60	10 990,00	10 990,00
28128	Autres aménagements de terrains	2 710,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	268 663,76	263 639,98	263 639,98
28138	Autres constructions	182 762,35	355 003,35	355 003,35
28151	Réseaux de voirie	11 620,00	11 620,00	11 620,00
281571	Matériel roulant	480 176,80	563 472,94	563 472,94
28158	Autres installat°, matériel et outillage	489 866,35	580 377,99	580 377,99
281721	Plantat° arbres, arbustes (m. à dispo)	10 430,90	10 430,90	10 430,90
281728	Autres agencements (m. à dispo)	31 952,00	31 952,00	31 952,00
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	403 276,92	403 276,92	403 276,92
281735	Installations générales (m. à dispo)	114 712,74	114 453,94	114 453,94
281738	Autres constructions (m. à dispo)	36 317,01	34 369,67	34 369,67
281751	Réseaux de voirie (m. à dispo)	1 605,28	1 605,28	1 605,28
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	712,80	0,00	0,00
281757	Matériel, outillage voirie (m. à dispo)	11 735,64	16 810,93	16 810,93
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	5 287,40	5 528,66	5 528,66
281782	Matériel de transport (m. à dispo)	5 000,00	243,97	243,97
281784	Mobilier (m. à dispo)	940,20	1 048,26	1 048,26
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	6 682,52	1 198,22	1 198,22
28182	Matériel de transport	18 695,68	10 926,00	10 926,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 767,99	8 878,11	8 878,11
28184	Mobilier	4 905,54	4 433,24	4 433,24
28188	Autres immo. corporelles	5 396,87	2 807,36	2 807,36
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 945 260,54	3 541 248,68	3 541 248,68
041	Opérations patrimoniales (9)	8 936,00	62 976,00	62 976,00
2031	Frais d'études	0,00	59 736,00	59 736,00
2033	Frais d'insertion	8 936,00	3 240,00	3 240,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 954 196,54	3 604 224,68	3 604 224,68
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 497 374,66	31 000 392,97	31 000 392,97
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	499 966,39
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	31 500 359,36

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10 (1)
LIBELLE : Matériel Informatique

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		325 934,96	a 38 701,71	9 000,00	b 9 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	193 901,84	38 701,71	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 903,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	191 998,84	38 701,71	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	132 033,12	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	132 033,12	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-47 701,71
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 106 (1)
LIBELLE : Matériel Outillage & Mobilier

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 746 174,70	a 70 354,69	34 080,00	b 34 080,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 200,75	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	6 200,75	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 739 973,95	70 354,69	34 080,00	34 080,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 624 414,41	70 354,69	32 400,00	32 400,00	0,00
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp	2 723,45	0,00	0,00	0,00	0,00
21788	Autres immo. corp. reçues (mise à dispo)	506,39	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	1 626,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 554,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	82 463,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	25 686,51	0,00	1 680,00	1 680,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-104 434,69
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 109 (1)
LIBELLE : Matériel Roulant

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 459 357,15	a 265 749,46	927 920,00	b 927 920,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	16 082,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	16 082,36	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 443 274,79	265 749,46	927 920,00	927 920,00	0,00
21571	Matériel roulant	6 103 835,23	262 548,00	840 000,00	840 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	7 094,18	3 201,46	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	328 677,25	0,00	87 920,00	87 920,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 668,13	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 193 669,46
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)
LIBELLE : Collecte sélective

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 605 955,67	a 29 526,12	1 576 800,00	b 1 576 800,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	20 267,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	20 267,52	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 585 688,15	29 526,12	1 576 800,00	1 576 800,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 585 688,15	29 526,12	1 576 800,00	1 576 800,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 606 326,12
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)
LIBELLE : Bâtiments

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		19 439 056,76	a 138 788,04	25 005 600,00	b 25 005 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 196 428,17	46 032,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 182 454,38	46 032,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	13 973,79	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 680 827,87	0,00	585 600,00	585 600,00	0,00
2111	Terrains nus	473 469,59	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	122 462,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	22 268,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	665 374,92	0,00	585 600,00	585 600,00	0,00
2138	Autres constructions	19 508,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	106 263,59	0,00	0,00	0,00	0,00
21731	Bâtiments publics (mise à dispo)	271 481,23	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	16 561 800,72	92 756,04	24 420 000,00	24 420 000,00	0,00
2313	Constructions	14 355 043,58	92 756,04	24 420 000,00	24 420 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	142 578,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	1 890 972,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	173 206,58	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-25 144 388,04
---	-----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)
LIBELLE : Déchetterie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		7 153 849,74	a 0,00	1 992 000,00	b 1 992 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	127 095,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	113 675,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	13 420,57	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 504 331,00	0,00	192 000,00	192 000,00	0,00
2111	Terrains nus	200 791,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	22 461,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	174 303,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	503 121,15	0,00	36 000,00	36 000,00	0,00
21715	Terrains bâtis (mise à dispo)	31 011,12	0,00	0,00	0,00	0,00
21721	Plantat° arbres, arbustes (mise à dispo)	53 303,45	0,00	0,00	0,00	0,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	21 819,46	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	203 985,17	0,00	72 000,00	72 000,00	0,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	92 331,99	0,00	0,00	0,00	0,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	24 081,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21752	Installations de voirie (mise à dispo)	3 556,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp)	24 928,22	0,00	66 000,00	66 000,00	0,00
21788	Autres immo. corp. reçues (mise à dispo)	820,05	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	6 026,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	141 789,58	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 522 423,08	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00	0,00
2313	Constructions	2 351 356,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	452 313,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	2 625 687,97	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	93 065,05	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 992 000,00
---	----------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 826 688	0	30 826 688
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	29 545 400	0	29 545 400
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											130 551
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 957 239	0	30 957 239
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	543 120	0	543 120
Total cumulé dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 500 359	0	31 500 359
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 000 393	0	31 000 393
RAR N-1 et reports	499 966	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	499 966
Total cumulé recettes d'investissement	499 966	0	0	0	0	0	0	0	0	31 000 393	0	31 500 359

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 174 424	0	29 174 424
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 174 424	0	29 174 424
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 012 738	0	26 012 738
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 161 686	0	3 161 686
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 174 424	0	29 174 424

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 500 359	0	31 500 359
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 369 808	0	31 369 808
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 281 288	0	1 281 288
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 088 520	0	30 088 520
10	Matériel Informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 702	0	47 702
106	Matériel Outillage & Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	104 435	0	104 435
109	Matériel Roulant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 193 669	0	1 193 669
11	Collecte sélective	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 606 326	0	1 606 326
13	Bâtiments	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 144 388	0	25 144 388
14	Déchetterie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 992 000	0	1 992 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	130 551	0	130 551
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67 575	0	67 575
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 976	0	62 976

RECETTES

Total recettes investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 000 393	0	31 000 393
--------------------------------------	--	---	---	---	---	---	---	---	---	---	------------	---	------------

Syndicat Mixte CYCLAD - CYCLAD - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 396 168	0	27 396 168
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	755 729	0	755 729
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 640 000	0	26 640 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	440	0	440
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 604 225	0	3 604 225
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 108 181	0	1 108 181
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 433 068	0	2 433 068
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 976	0	62 976

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 174 424	0	29 174 424
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 633 175	0	25 633 175
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 012 747	0	19 012 747
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 837 700	0	4 837 700
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 376 760	0	1 376 760
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	177 300	0	177 300
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	213 668	0	213 668
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000	0	15 000

Syndicat Mixte CYCLAD - CYCLAD - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 541 249	0	3 541 249
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 108 181	0	1 108 181
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 433 068	0	2 433 068
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 012 738	0	26 012 738
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 945 163	0	25 945 163
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	137 200	0	137 200
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 600 000	0	3 600 000
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 957 893	0	21 957 893
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	169 970	0	169 970
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0	100
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80 000	0	80 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	67 575	0	67 575
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67 575	0	67 575
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					12 296 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					12 296 000,00									
0979424	CAISSE D'EPARGNE	08/11/2017		05/05/2018	800 000,00	F		1,300	1,300		T	C		A-1
0979428	CAISSE D'EPARGNE	08/11/2017		05/05/2018	800 000,00	F		1,300	1,300		T	C		A-1
0979432	CAISSE D'EPARGNE	08/11/2017		05/05/2018	1 400 000,00	F		0,960	0,960		T	C		A-1
70011824240	CREDIT AGRICOLE/SERVICE COLLECTIVITES PUBLIQUES	07/02/2013		15/10/2014	1 646 000,00	F		3,240	3,644		T	X Echéance constante		A-1
8515215/13335	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2008		30/03/2009	850 000,00	F		4,160	4,228		T	X Echéance constante		A-1
9057007	CAISSE D'EPARGNE	05/07/2012		05/12/2012	300 000,00	F		4,320	4,320		T	C		A-1
9845258	CAISSE D'EPARGNE	07/12/2016		15/01/2017	3 000 000,00	F		1,000	1,000		M	C		A-1
MON532428EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	11/12/2019		01/05/2020	3 500 000,00	F		0,970	0,970		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

Syndicat Mixte CYCLAD - CYCLAD - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					12 296 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		7 854 330,19					896 577,01	89 598,26	0,00	10 175,96
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 854 330,19					896 577,01	89 598,26	0,00	10 175,96
0979424		0,00	A-1	600 000,05	11,08	F		1,300	53 333,32	7 540,00	0,00	1 105,48
0979428		0,00	A-1	600 000,05	11,08	F		1,300	53 333,32	7 540,00	0,00	1 105,48
0979432		0,00	A-1	875 000,00	6,08	F		0,960	140 000,00	7 896,00	0,00	1 097,60
70011824240		0,00	A-1	324 578,69	1,50	F		3,644	183 419,97	7 584,07	0,00	882,08
8515215/13335		0,00	A-1	146 001,60	1,92	F		4,228	71 490,36	4 968,04	0,00	8,61
9057007		0,00	A-1	115 000,00	5,67	F		4,320	20 000,00	4 644,00	0,00	296,40
9845258		0,00	A-1	1 999 999,80	9,92	F		1,000	200 000,04	19 083,34	0,00	800,00
MON532428EUR		0,00	A-1	3 193 750,00	18,08	F		0,970	175 000,00	30 342,81	0,00	4 880,31
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Syndicat Mixte CYCLAD - CYCLAD - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 854 330,19					896 577,01	89 598,26	0,00	10 175,96

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 854 330,19	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 348 863,34	I 1 348 863,34
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 281 288,07	1 281 288,07
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 281 288,07	1 281 288,07
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		67 575,27	67 575,27
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	67 575,27	67 575,27
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 348 863,34	543 120,02	0,00	1 891 983,36

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 254 263,34	4 254 263,34
Ressources propres externes de l'année (a)		713 014,66	713 014,66
10222	FCTVA	712 575,00	712 575,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	439,66	439,66
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 541 248,68	3 541 248,68
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	10 990,00	10 990,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	263 639,98	263 639,98
28138	Autres constructions	355 003,35	355 003,35
28151	Réseaux de voirie	11 620,00	11 620,00
281571	Matériel roulant	563 472,94	563 472,94
28158	Autres installat°, matériel et outillage	580 377,99	580 377,99
281721	Plantat° arbres, arbustes (m. à dispo)	10 430,90	10 430,90
281728	Autres agencements (m. à dispo)	31 952,00	31 952,00
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	403 276,92	403 276,92
281735	Installations générales (m. à dispo)	114 453,94	114 453,94
281738	Autres constructions (m. à dispo)	34 369,67	34 369,67
281751	Réseaux de voirie (m. à dispo)	1 605,28	1 605,28
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	0,00	0,00
281757	Matériel, outillage voirie (m. à dispo)	16 810,93	16 810,93
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	5 528,66	5 528,66
281782	Matériel de transport (m. à dispo)	243,97	243,97
281784	Mobilier (m. à dispo)	1 048,26	1 048,26
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	1 198,22	1 198,22
28182	Matériel de transport	10 926,00	10 926,00
28183	Matériel de bureau et informatique	8 878,11	8 878,11
28184	Mobilier	4 433,24	4 433,24
28188	Autres immo. corporelles	2 807,36	2 807,36
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 108 180,96	1 108 180,96

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
------------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------

Total ressources propres disponibles	4 254 263,34	0,00	499 966,39	43 153,63	4 797 383,36
---	---------------------	-------------	-------------------	------------------	---------------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 891 983,36
Ressources propres disponibles	IV	4 797 383,36
Solde	V = IV – II (6)	2 905 400,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 04/02/2022

Présenté par Le Président (1),

A Surgères, le 14/02/2022

Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Surgères, le 14/02/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALVAREZ Pascal	
ASPERTI Bruno	
AUGÉ Stéphane	
BARREAUD Sylvain	
BAYNAUD Kévin	
BERNET Serge	
BODAN Yannick	
BOUTET Martine	
CAIVEAU Emmanuelle	
CHASSERIEAU Philippe	
CHATELIER Jean-Michel	
COSSON Isabelle	
COUPEZ Hubert	
DAVID Jean-Bernard	
DESCAMPS Anne-Sophie	
DORNAT Sylviane	
DUBOURGNOUX Denis	
DUGUY Jean-Luc	
ETOURNEAU Corinne	
FAGOT Sylvain	
FERRU Christian	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

FONTANAUD Alain	
FOURRÉ Jean-Luc	
GABET Steve	
GACHET Philippe	
GAILLOT Jean-Paul	
GARDELLE Jérôme	
GATINEAU Sylvie	
GEORGEON Thierry	
GIRAUD Marie-Noëlle	
GORIOUX Jean	
GOT Gislaine	
GOURRAUD Julien	
GUINOISEAU Éric	
HÉRAUDEAU Jean-Paul	
JOBIN Emmanuel	
LALAIZON Michel	
LOUASSIER Nadège	
LUCAZEAU Christian	
LUTON Peggy	
MARCHAIS Olivier	
MARTIN Marie-Noëlle	
MARTINEAU Lydia	
MOINET Mikaël	
MOULON Daniel	
MOUTARDE Jean	
NEAU Philippe	
NICOLEAU Michel	
PELLERIN Pascal	
PELLETIER Philippe	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

PINEAU Maurice	
POINOT-RIVIERE Annie	
RAFFÉ David	
RAUD Jacky	
RENAUD Laurent	
TACHE Ornella	
TASSIGNY Daniel	
TOUZINAUD Gaby	
TRAIN Francis	
TRAIN Éliane	
TRAMAUX Muriel	
TUAL Pierre	
VENDITTOZZI François	
VERGNON Gisèle	
VERNON Christine	
VILLAIN Florence	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/02/2022, et de la publication le 15/02/2022

A Surgères, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.